

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2020

Le 1<sup>er</sup> février à 9h, l'assemblée générale ordinaire de l'association « le maillon solidaire » s'est réunie à l'atelier du vélo au 10 rue de Londres 90000 Belfort, sur convocation du président.

Les personnes présentes ont signées la feuille de présence qui est annexée au procès-verbal.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par M. Michel Bardot, président.

L'assemblée générale est présidée par Michel Bardot, président de l'association, assisté de Mrs. Thierry Dubret, trésorier, René Rausher, administrateur, Pascal Lainé administrateur, Laurent Bigey administrateur. A noter, Melle Marie Bardot, membre fondateur, administratrice est absente, excusée et représentée.

Le secrétariat est assuré par Mr. Bardot Michel, président.

### Accueil du président

Le président accueille l'assemblée et le conseil d'administration, en quelques mots salue les personnes présentes. Au nom du conseil d'administration, je tiens à vous remercier de votre présence et de l'intérêt que vous portez à notre association et nous vous souhaitons la bienvenue.

**Nous excusons nos partenaires institutionnels et professionnels qui sont retenus à d'autres obligations.**

Le président notifie et rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 Rapports : 1- d'activité  
1-2 financier  
1-3 moral
- 2 Elections des administrateurs.
- 3 Nomination des vérificateurs aux comptes.
- 4 Perspectives et projets.

A l'issue des débats, les rapports et les délibérations seront votés ou adoptés sur le mode du consensus.

Si le consensus n'est pas possible, un vote à bulletin secret sera organisé.

### Important de préciser

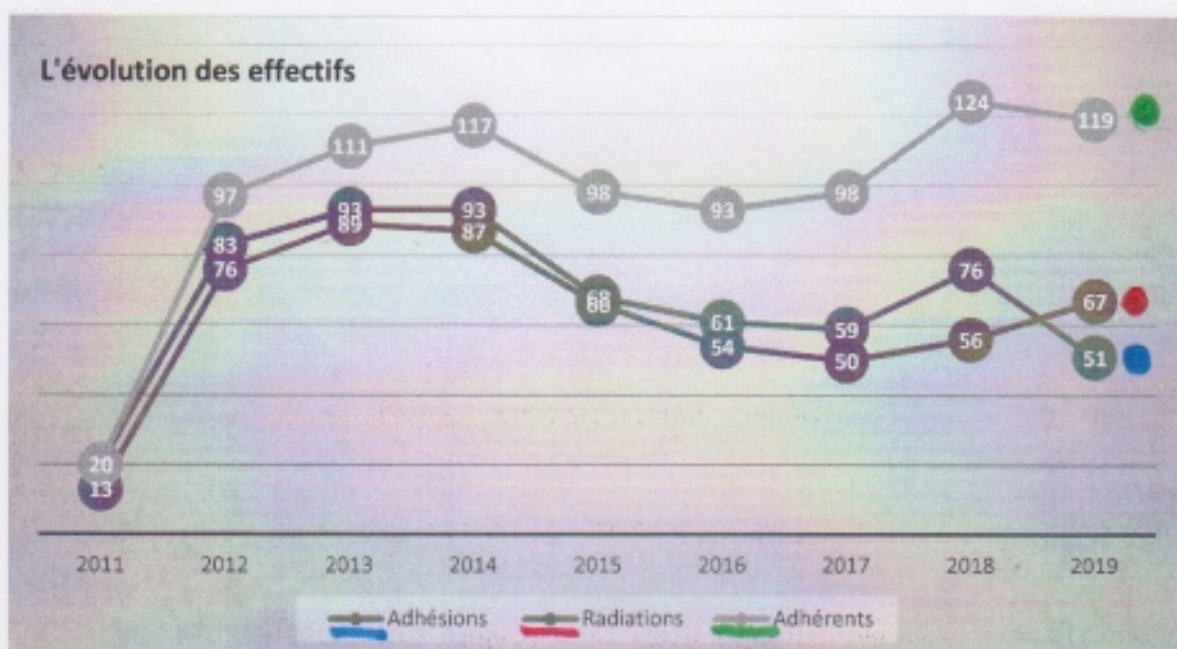
Pour la sérénité des débats et la qualité de nos échanges, le président demande d'éteindre les téléphones portables.

**1-1 Rapport d'activité** : présenté par Mr. Pascal Lainé, administrateur.

### Les effectifs

Avec 113 adhérents à jour de cotisation, les effectifs de l'association sont restés stables. Les femmes représentent un peu moins d'un tiers de l'effectif.

En ce qui concerne les niveaux d'adhésions, la répartition est la suivante :



Niveau 1 (adhesion individuelle)	Niveau 2 (étudiant, chômeur, précaire)	Niveau 2 CJ (niveau 2 avec carte jeunes)	Niveau 3 duo, (deux personnes de la même famille)	Niveau 4 (adhésion famille)	Adhesion de soutien
45	11	1	27	28	1

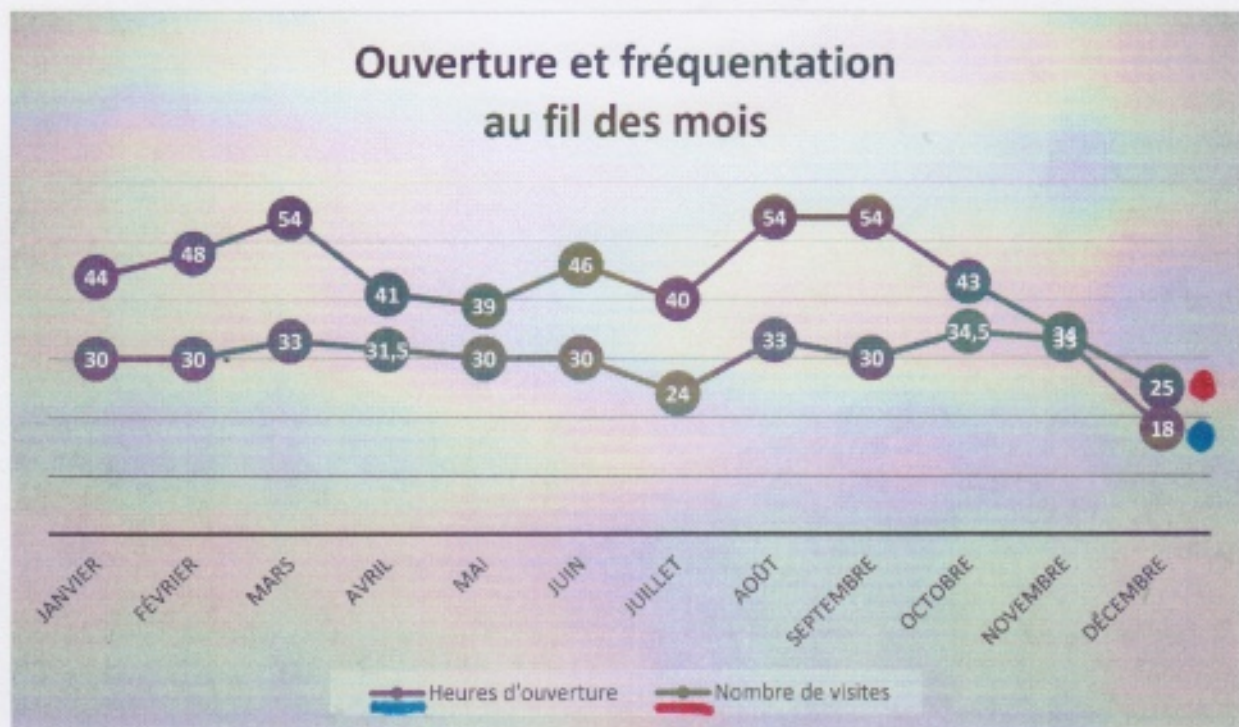
### L'activité

L'atelier a été ouvert 357 heures (47 samedis et 49 mardis), soit neuf heures de moins qu'en 2018 (366 heures)

L'atelier a accueilli 521 visites soit 24 de moins qu'en 2018 (545 visites).

Ces différences peuvent s'expliquer par le nombre de jours fériés tombant un mardi ou samedi, ou par les opérations particulières effectuées par l'association. La baisse du nombre de visites est en effet corrélée à la baisse du nombre d'heures d'ouverture.





On remarque que la fréquentation de l'atelier est plus forte en mars, avec l'arrivée du printemps, en juin, veille des vacances d'été ainsi que durant la deuxième quinzaine d'août et la première quinzaine de septembre, période de préparation de la rentrée. Cependant, nombre de nos adhérents étant des cyclistes réguliers, la fréquentation reste importante même au cœur de l'hiver.

## Les partenariats

Notre compétence en matière de mécanique cycle nous permet de passer des conventions d'entretien de parc de vélos avec différentes structures. La dernière en date a été passée, grâce à Laurent Bigey, avec l'ADAPEI, qui nous confie l'entretien de 16 vélos.

Reconnus prestataire de formation professionnelle depuis 2015, nous pouvons passer des conventions de formation que nous adaptons aux besoins de nos partenaires. C'est notamment le cas avec le Département.

- BIJ (Belfort- Information-Jeunesse) le maillon solidaire est visible sur leur support de communication.
- Habitat jeunes Belfort partenaire depuis 2013.
- Institut St. Nicolas Rougemont-le-Château depuis 2016
- Lycée professionnel Diderot Bavilliers depuis 2017
- Gîte Séquoïa Clairegoutte (70) depuis 2018
- ADAPEI depuis le 1er Janvier 2020
- Le Département du Territoire de Belfort pour des opérations spéciales (formation etc...)

Nous avons eu des contacts avec d'autres organismes pour des conventions de formation, d'animation et d'accompagnement. Sans concrétisation à ce jour. Nous sommes toujours disponibles pour conclure des partenariats sérieux et équilibrés.

Les partenaires financiers :

Le **Département du Territoire de Belfort** nous subventionne à hauteur de 800€/an.

La **Ville de Belfort**, nous subventionne à hauteur de 300€/an et surtout nous met à disposition le local qui nous abrite ce matin et tous les autres jours de l'année.

## La communication

La presse relaie bien nos activités à chaque fois que nous la sollicitons. Notre site internet a été toiletté à la rentrée, notamment pour le débarrasser de la pub. Nous avons maintenant une adresse simple : [www.lemaillonsolidaire.fr](http://www.lemaillonsolidaire.fr). Il est bien référencé sur les moteurs de recherche. Il enregistre cinq à dix visites par jour. On y trouve désormais un catalogue de nos vélos à vendre.

Notre page Facebook est assez active mais sa fréquentation reste faible. 198 personnes l'aiment et 222 y sont abonnées. Ces chiffres sont trop faibles pour une réelle efficacité. N'hésitez pas à « liker » et partager, c'est un moyen simple d'augmenter la notoriété du Maillon solidaire.

## Les événements

En 2019, notre association a participé à la fête de l'énergie organisée par Gaïa Energie Belfort; à la fête du vélo le 1er juin; aux manifestations organisées par la Ville de Belfort à l'occasion du tour de France et à la fête de la Maison de quartier du faubourg de Montbéliard.

La visibilité à l'occasion de manifestations extérieures étant le plus sûr moyen de faire connaître l'association, nous aimerions multiplier ces participations. Pour cela, il faudrait pouvoir compter sur des adhérents prêts à se mobiliser. Aujourd'hui, si l'envie ne manque pas, le nombre de bénévoles est trop faible pour envisager une participation à des événements d'ampleur.

Vote de la délibération : contre : 0                      abstention : 0                      pour : **unanimité**  
Le rapport financier est adopté par 30 voix des personnes présentes et représentées.





**Le maillon solidaire**

Association loi 1901

**1-2 Rapport financier** : présenté par Mr. Thierry Dubret, trésorier, membre fondateur

La situation comptable de l'année 2019 fait apparaître :

Compte courant d'un montant de : 990,29€

Compte de provisions et de sécurisation (livret bleu associatif) d'un montant de : 8577,40€

La caisse (espèces) d'un montant de 31,26€

La comptabilité s'est établie comme suit parmi les postes les plus importants :

**Charges :**

L'achat d'outillage 128,27€ en 20219 contre 4792,73€ en 2018 (machine à graver)

Pièces détachées et fournitures 948,08€ en 2019 contre 877,43€ en 2018

Matériel et petit équipement 103,89€ en 2019 contre 535,26€ en 2018

Assurances 364,15€ en 2019 contre 361,32€ en 2018

**Commentaires** : Nous pouvons constater que les charges restent stables, hormis l'achat de la machine à graver en 2018, il n'y a pas de grandes évolutions dans nos dépenses.

**Produits :**

Vente de vélo 958,50 en 2019 contre 741€ en 2018

Vente de fournitures et pièces neuves 437,70€ en 2019 contre 328,40€ en 2018

Vente de pièces d'occasion 198,50€ en 2019 contre 249,50€ en 2018

Prestation de service 1861,40€ en 2019 contre 1360€ en 2018

Subvention : Ville 300€ en 2019 et 300€ en 2018 inchangée

Départementale 800€ en 2019 et 800€ en 2018 inchangée

Produit des adhésions tous niveaux confondus 1328€ en 2019 contre 1826€ en 2018

**Commentaires** : Pour nos produits, la prestation de service assurée auprès de nos partenaires reste une bonne source de financement et de coopération, au-delà de la somme d'argent obtenue. La vente des vélos a été en légère progression, elle est variable en fonction du stock de vélos à vendre et des éventuels acquéreurs. La vente des pièces neuves ou d'occasion reste stable. La ville comme le département gardent la confiance envers notre association en nous subventionnant comme en 2018. Les adhésions étant en baisse la recette à ce niveau l'est donc aussi.

Le compte de résultat 2019 et le compte prévisionnel 2020 est annexé au procès-verbal.

Le bureau et le conseil d'administration est à la disposition de chacun pour apporter tous les détails nécessaires sur la comptabilité.

Il est bien évident que nous resterons très vigilants quant aux dépenses engagées et prévues afin de garantir l'équilibre financier de l'association.

Le trésorier appelle les vérificateurs aux comptes à présenter leur rapport.

Les rapports des vérificateurs aux comptes sont annexés au procès-verbal.

Je remercie tout particulièrement la ville de Belfort et le département pour leur soutien financier

Je vous remercie.

Vote de la délibération : contre : 0                      abstention : 0                      pour : **unanimité**

**Le rapport financier est adopté par 30 voix des personnes présentes et représentées.**

